

Compte rendu de la séance extraordinaire du comité de parents de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le 18 novembre 2019, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, 2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :

Au Cœur-des-Monts	Nancy Arès
Bois-Joli – Sacré-Cœur	Daniel Malenfant (substitut)
Casavant	Émilie Côté (substitut)
Comité EHDAA	Julie Vaillancourt
De la Croisée	Manon Gauthier
De la Rocade	Daniel Côté
Des Passereaux	Isabelle Ménard
Fadette	Catherine Toutant
Henri-Bachand	Philippe Lussier
Lafontaine	Diane Lépine
Notre-Dame	Marie-Josée Continelli
Notre-Dame-de-la-Paix	Geneviève Lamothe
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Emmanuelle Bagg
Polyvalente Robert-Ouimet	Catherine Toutant
Raymond	Marie-Andrée Cyr
René-Saint-Pierre	René Robitaille
Roméo-Forbes	Brigitte Gaudreau
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Joseph – Spénard	Christine Robert (substitut)
Saint-Pierre	Geneviève Henri
Sainte-Rosalie	Daniel Fontaine

Avaient avisé de leur absence, mesdames :

Des Moissons	Joanie Corbeil
La Présentation	Sophie Croteau
Larocque	Catherine Bouchard
Sacré-Cœur	Marilyn Perreault Laroche
Saint-André	Suzanne Hallé
Saint-Charles-Garnier	Josie-Anne Ménard
Saint-Hugues – Saint-Marcel	Véronique Forcier
Saint-Jean-Baptiste	Suzie Verrier
Saint-Sacrement	Cindy Bellefleur

Sont absents, mesdames et monsieur :

Assomption	Vanessa Vincent
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Douville	Patrick Timmons
Saint-Nazaire	Julie Leclerc
Saint-Thomas d'Aquin	Mélanie Larivière

Écoles n'ayant aucun représentant :

Plein-Soleil et Roger-LaBrègue

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19 h 04, la présidente, madame Emmanuelle Bagg, remercie les membres de leur présence, constate le quorum et ouvre la séance.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Madame Diane Lépine propose l'adoption de l'ordre du jour.

3.0 Parole au public

Aucun public.

4.0 Consultation sur le Projet d'organisation d'une offre de service plus inclusive dans les écoles secondaires

Discussions sur le projet.

Le comité s'entend sur la majorité des suggestions de ce projet comme l'offre à la Polyvalente Robert-Ouimet (classe ESI) et à l'école secondaire Fadette (nouvelle classe ILSS). Il est d'accord aussi pour l'élargissement de l'offre à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et à l'école secondaire Casavant (classes CC, ESI et TC-Répit).

Les membres discutent longuement sur l'avenir de l'école Raymond. À l'unanimité, ils en viennent à la conclusion qu'il est préférable de garder sa vocation actuelle pour continuer d'y offrir les programmes FMS et Pré-Dep, plutôt que de scinder les programmes à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et à l'école secondaire Casavant.

Un avis sera rédigé avant le 26 novembre et présenté le 3 décembre au conseil des commissaires. Le comité aura un maximum de trente minutes pour faire sa présentation. Mesdames Emmanuelle Bagg et Isabelle Ménard ainsi que messieurs Daniel Côté, Daniel Fontaine, Philippe Lussier et Daniel Malenfant sont disponibles à aller présenter le mémoire. Les autres délégués sont invités à être présents ce soir-là.

Madame Brigitte Gaudreau propose que l'avis soit rédigé et envoyé aux membres avant d'en faire la remise à la Commission scolaire.

5.0 Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 11 décembre 2019, à 19 h, à la CSSH.

6.0 Levée de la séance

À 21 h 24, la séance est levée par madame Emmanuelle Bagg.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Emmanuelle Bagg
Présidente

Brigitte Gaudreau
Secrétaire